

ARRETE N° 13

Portant sur le rythme des évaluations 2023-2027 des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Le Président du Conseil Départemental de La Réunion

- Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Vu** le Code de la Santé Publique ;
- Vu** la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;
- Vu** le décret n°2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) ;
- Vu** le décret n°2022-695 du 26 avril 2022 modifiant le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Vu** le décret n°2022-742 du 28 avril 2022 relatif à l'accréditation des organismes pouvant procéder à l'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) ;
- Vu** l'Article L.312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatif à l'habilitation par la Haute Autorité de Santé des organismes pouvant procéder à l'évaluation des ESSMS ;
- Vu** les articles D.312-197 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Général des Services du Département ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Conformément à l'article L.312-8 du code de l'action sociale et des familles, dans un objectif d'amélioration continue de la qualité, les établissements et services mentionnés à l'article L.312-1 évaluent et font procéder à l'évaluation de la qualité des prestations qu'ils délivrent selon une procédure élaborée par la Haute Autorité de Santé mentionnée à l'article L.161-37 du code de la sécurité sociale.

Les organismes pouvant procéder à cette évaluation sont accrédités par le COFRAC et figurent dans une liste établie par la Haute Autorité de Santé. Les résultats de cette évaluation sont communiqués aux autorités ayant délivré l'autorisation.

ARTICLE 2 : Sont concernés par l'obligation d'évaluation quinquennale les établissements et services (ESSMS) relevant d'une autorisation de fonctionnement délivrée par le Conseil Départemental.

ARTICLE 3 : Les ESSMS devront fournir au Département, et ce à compter de la date d'entrée en vigueur de leur arrêté d'autorisation, une évaluation dont la première échéance est définie dans le calendrier en annexe 1 du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Les évaluations seront transmises au Département par courrier en recommandé avec accusé de réception et sous format dématérialisé, et au plus tard à l'échéance présentée dans le calendrier en annexe 1.

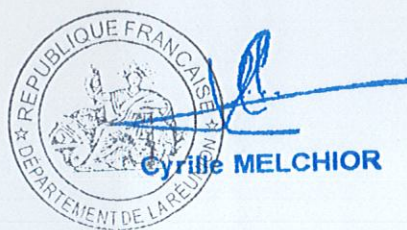
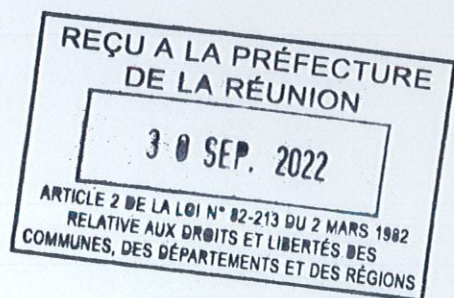
ARTICLE 5 : La durée de l'arrêté est fixée à cinq ans du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027.

ARTICLE 6 : Les recours éventuels contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 7 : Monsieur Le Président du Conseil Départemental de La Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion ainsi qu'au recueil des actes administratifs du Département de La Réunion.

Saint-Denis, le 30 SEP. 2022

Le Président du Conseil Départemental,



ANNEXE 1 : CALENDRIER DE TRANSMISSION DES EVALUATIONS DES ESSMS SOUS COMPETENCE EXCLUSIVE DU DEPARTEMENT

GESTIONNAIRE	ETABLISSEMENT	2023	2024	2025	2026	2027
Apprentis d'Auteuil Océan Indien (AAOI)	MECS La Trinité	30/06/2023				
Association pour l'Education de la	MECS Foyer 150		01/02/2024			
Association Frédéric Levavasseur	POUPONNIERE SOCIALE	31/12/2023				
	FHTH NOTRE DAME DE LOURDES	31/12/2023				
	FAO DE TROIS-MARES		30/09/2024			
	FAO LES GRANDS PARENTS					31/03/2027
ADAPEI	FHTH DE L'ADAPEI	31/12/2023				
	SAVS DE L'ADAPEI	31/12/2023				
	FAO MAISON PIERRE LAGOURGUE	31/12/2023				
	FAO MAISON HENRY LAFAY				30/09/2026	
	FH PIERRE RODIER				31/12/2026	
APAJH	SAVS NORD	30/06/2023				
AMARE	Relais Familial AMARE			05/01/2025		
Association la Miséricorde	EHPA LA MISERICORDE	30/06/2023				
Association Maison La Providence	EHPA MAISON PROVIDENCE			03/03/2025		
BIOTOPE	FAO DE L'ANSE			30/09/2025		
ARPEDA	SAVS DEFICIENTS AUDITIFS				31/12/2026	
	RELAIS FAMILIAL		04/02/2024			
	FAO GERNEZ-RIEUX		30/09/2024			
	FAO MAXIME LAOPE (EX-EDMONT ALBIUS)		31/08/2024			
	FAO JEAN CLERMONT		30/04/2024			
	FAO TROUBLES PSY ST PIERRE					
	FAO TROUBLES PSY STE SUZANNE RESIDENCE					
	BOCAGE		31/06/24			
	FH GERNEZ-RIEUX	31/03/2023				
	FH JEAN CLERMONT	31/03/2023				
	FH ZAC PORTAIL			31/12/2025		
	SAVS GERNEZ-RIEUX	31/03/2023				
	SAVS EDMOND ALBIUS				31/12/2026	
	SAVS JEAN CLERMONT				31/12/2026	
	Foyer De l'Enfance Nord-Est			31/12/2025		
Conseil Départemental	Foyer de l'Enfance de Terre-Rouge			31/12/2025		
Croix Rouge	MECS Les Filaos			06/01/2025		
IRSAM	FAO BARRE D'JOUR	31/12/2023				
	RELAIS FAMILIAL SAINT PAUL		30/06/2024			
	RELAIS FAMILIAL La Confiance		30/06/2024			
	RELAIS FAMILIAL Rose Des Bois		30/06/2024			
	MECS Foyer Maire POITTEVIN		02/02/2024			
	FAO DEBOIS D'OLIVES			30/09/2025		
	FAO SAINT PIERRE			31/12/2025		
	SAVS SUD REUNION	30/06/2023				
MEDIAUSTRAL	EHPA OCEANE			21/12/2025		

GESTIONNAIRE ET NOM SAAD	2023	2024	2025	2026	2027
CCAS de Saint-Pierre					15/05/2027
CCAS de Saint-Louis	30/06/2023				
CCAS de Saint-Leu	30/06/2023				
PRO RE SAP		10/09/2024			
JML SAP			01/02/2025		
SCOPAD			01/02/2025		
SCOP SIR			15/04/2025		
AU RAYON DE SOLEIL			20/06/2025		
SESAP			10/11/2025		
A DOMICILE				01/07/2026	
TAMARINS Services				01/09/2026	
CCAS Saint-Joseph				15/12/2026	
CCAS du Tampon					01/04/2027
SMAPA					15/04/2027
KORBAY D'OR					01/06/2027
Handi-Educ.re					04/07/2027
CCAS Saint-Denis	01/08/2023				
L'AROZE	15/08/2023				
INTERCITES SAP	01/10/2023				
CCAS de Saint-André		01/01/2024			
CCAS de Saint-Benoît		01/01/2024			
CCAS de Saint-Paul		01/01/2024			
PLUIE D'OR			15/06/2025		
MAJORDOM SAP			15/11/2025		
Ange Gardien Services Réunion (AGSR)				15/08/2026	
AID'RUN				15/12/2026	
Maintien ADOM					17/01/2027
Services de Proximité					01/08/2027
DIALIE			10/01/2025		
Cœur social 974			10/02/2025		
PREST'ÂGES				31/12/2026	
VIVARUN SAP				01/03/2026	
ABA DOMICILE				10/07/2026	
MYADOM				01/10/2026	
KREO SERVICES				15/11/2026	
RUN SERVICES				15/12/2026	
Bien Vivre Services Réunion (BVSr)					01/01/2027
TI COU D'MAIN					01/04/2027